

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à [la page d'information de l'Intra](#).

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Infirmier(e) coordonnateur (trice) en EHPAD
Date de mise à jour de la fiche de poste	
N° de référence du poste	

Direction générale	Direction Générale Solidarité Santé			
Direction	Direction des personnes âgées (DPAg)	Missions	La Direction des personnes âgées regroupe : • Un service autonomie à domicile, comprenant une activité d’accompagnement et un pôle soins • Un pôle établissements regroupant 6 EHPAD et 1 résidence autonomie qui offrent une capacité totale d’accueil de 515 places ; • La Maison des aînés et des aidants (MDAA), lieu ressource qui abrite le CLIC de Rennes. • Les services centraux de la Direction regroupant : - une unité ressources humaines en charge de l’ensemble des questions relatives à la gestion du personnel et de la communication interne ; - une mission « Ville et Métropole amies des aînés » qui vise à promouvoir la prise en compte de l’âge et du vieillissement de façon transversale dans l’ensemble des politiques publiques municipales et métropolitaines ;	
		Effectif	Environ 580 agents	
Service	Pôle « Etablissements »	Missions	Gestion des 6 EHPAD et de la résidence autonomie	
		Effectif	300 agents	
Agent : nom, prénom et matricule <i>pour les recrutements seulement</i>				
Cadre statutaire	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emplois	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Médico-sociale	A	Infirmier SGx ou cadre de santé paramédical	P2
	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)			

Situation hiérarchique	Le responsable de l'établissement mais sous la responsabilité technique du médecin coordonnateur. L'IDE cadre de santé est membre de l'équipe de direction de l'établissement.
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	- Infirmiers, aides soignants (es), AMP, agents d'hébergements travaillant de jour ou de nuit (permanents et remplaçants), ergothérapeute
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
	35 – 45 agents

Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent	Au sein de sa Direction
	- L'ensemble du personnel de l'établissement : secrétariat, psychologue, restauration, lingerie, maintenance et la coordinatrice de vie sociale
	- Les infirmier(ères) coordonnateur(trices) des autres EHPAD du CCAS
	- La responsable et ou son secrétariat du pôle « Etablissements », la responsable du pôle « RH » et l'Unité Remplacement du pôle « RH »
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	Services support CCAS (achat public, informatique,), DMA magasin,
	Avec les élus
	En externe
	- les résidents, les familles, les représentants légaux des résidents (le cas échéant), - les intervenants extérieurs : médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures, laboratoires..., - les établissements de soins et autres partenaires de santé, - les bénévoles.

Attributions du poste (finalité générale du poste)	Environnement du poste : Tous les agents travaillant en EHPAD participent au projet d'établissement qui comprend un projet de soins et un projet de vie. Les agents participent à l'élaboration du projet personnalisé des résidents dans le respect des besoins et des attentes des personnes hébergées, de leur intimité, de leur intégrité et de leur dignité. Leurs missions s'exercent dans une recherche constante de la qualité et dans le respect de la charte des droits et des libertés de la personne accueillie ainsi que de la charte de la vie sociale des établissements du CCAS.
	Attentes : • Un sens aigu des relations humaines avec les personnes âgées : respect de la personne et prise en compte de ses besoins, de son rythme, du PSI (Plan de Soins Individualisé) • La prise de connaissance et le respect des projets et chartes mis en œuvre dans l'établissement • Le respect des consignes et des protocoles • La participation à la vie institutionnelle de l'établissement : participation aux réunions de travail organisées dans l'établissement et aux temps des transmissions orales • La participation à la vie sociale de l'établissement

Missions de l'agent		% de temps consacré à chacune
Mission 1	Assurer l'encadrement d'équipe soignante de l'établissement	%
Activités	Tâches	
Organiser et harmoniser	L'IDEC est garant(e) de la qualité des soins et de l'accompagnement des résidents : - Organiser et répartir le travail de l'équipe soignante selon la charge de travail et les PSI	

	- Elaborer et adapter les plannings de travail - Superviser les plans de soins - Veiller à ce que la gestion de stocks soit bien effectuée - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des protocoles soins. - S'assurer de la désignation d'infirmiers référents pour les missions spécifiques (par ex : suivi des stagiaires infirmiers/incontinence/..) - S'assurer du suivi de la traçabilité	
Informier et communiquer	- S'assurer de la diffusion par les IDE des informations liées aux résidents à l'ensemble du personnel de l'établissement - Accueillir les nouveaux agents de l'équipe soins/hébergement, les informer sur les protocoles, sur les transmissions ciblées et sur les méthodes de travail - Gérer les éventuels conflits en lien avec le responsable d'établissement et/ou le médecin coordonnateur selon les situations - Impulser et animer des réunions d'équipe - Rôle pédagogique avec l'ensemble du personnel, particulièrement dans le cadre de la prévention des risques	
Contrôler et évaluer	- Evaluer le travail du personnel soignant au regard des bonnes pratiques, des PSI et des règles d'hygiène et de sécurité et des qualités relationnelles vis-à-vis des résidents et des collègues. - Réaliser les entretiens annuels d'évaluation, remplir les FAA (fiches d'appréciations annuelles), assurer le suivi des stages statutaires et des évaluations des remplaçants en lien avec les IDE - Encadrer et évaluer les stagiaires	
Mission 2	Participer à la conduite de projets autour du projet d'établissement	%
Activités	Tâches	
Piloter , en lien avec les medecins coordonnateurs, la gestion de la qualité des soins	L'IDE coordonnateur(trice) concourt de façon permanente au suivi et à l'évolution du projet d'établissement et du projet de vie individualisé intégrant le projet de soins et en développant le « prendre soin ». Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité et d'adaptation à l'évolution de la dépendance psychique : - Organiser des rencontres avec les nouveaux résidents - Animer des réunions avec l'équipe de soins autour des projets - Contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets de soins et des projets de vie individualisés (volet soins) - Suivre les indicateurs de réalisation du projet de soins et des projets de vie individualisés - Contrôler et veiller à la bonne tenue du dossier de soins de chaque résident (mise à jour régulière) - Participer à l'examen des admissions des nouveaux résidents (CEI) - Participer au développement de la vie sociale	
Coordonner le réseau des intervenants de soins extérieurs	Avec les professionnels de santé et établissements de soins : -Veiller à l'intégration de l'établissement dans le réseau de soins (libéraux de santé, établissements hospitaliers...) -S'assurer que les IDE de l'EHPAD prennent les contacts nécessaires avec les professionnels libéraux et les établissements hospitaliers	
Accompagner les résidents et leurs familles	Avec les familles ou les représentants légaux : -Veiller à l'association des familles au projet de vie du résident et à la vie de l'établissement -Veiller à la résolution des conflits le cas échéant	

Mission de remplacement ou de suppléance	- Relai du responsable d'établissement en son absence pour : les urgences, la sécurité, les arrivées et départs de résidents - L'IDEC d'un EHPAD peut être amené(e) à apporter son concours ponctuellement à un autre EHPAD
--	--

Contraintes du poste <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Astreinte par roulement
--	-------------------------

Compétences liées au poste	
Connaissances et savoir-faire souhaités	<u>A – Indispensables pour le recrutement</u> - Diplôme infirmier et expérience dans le métier IDE - Aptitude à l'encadrement, à la conduite de projet et à l'animation de réunions - Très bonnes connaissances en gérontologie - Capacité à évaluer les besoins des personnes âgées - Capacité à détecter l'urgence et à identifier les risques - Capacité à rédiger (fiches d'appréciation, rapports de stage, comptes-rendus, propositions...) - Expérience en secteur hospitalier ou en EHPAD auprès de personnes âgées /de personnes en situation de handicap <u>B - A acquérir après le recrutement</u> - Connaissance de l'organisation de l'établissement - Tenir un tableau de bord - Maîtrise des logiciels métiers
Autres pré-requis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	<u>Savoir être :</u> - Sens du service public - Sens des responsabilités et capacité d'initiatives - Sens des relations humaines et capacités à prévenir / gérer les conflits - Sens de l'organisation et de gestion des priorités - Esprit d'équipe

Environnement du poste	
Horaires	- Amplitude horaire de 8h30 à 18h30 - Une à deux fois par an, rencontrer le personnel de nuit soit le soir, soit tôt le matin, soit la nuit
Temps de travail	
Lieu de travail	EHPAD d'affectation
Eléments de rémunération liés au poste (NBI ...)	NBI Encadrement
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	- Astreinte par roulement - Assurer ou s'assurer de la continuité du fonctionnement de l'établissement - Organiser les congés en lien avec la secrétaire, l'IDEC et avec un autre responsable d'établissements
Moyens matériels spécifiques	